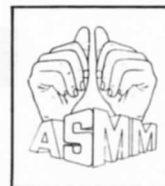


VOIR DIRE

NUMÉRO 14
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1985
L'EXEMPLAIRE: 3.00\$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.



Le Sommet sur la Déficience Auditive s'en vient à grand pas!



Joyeux Noël à tous nos lecteurs



Un potentiel humain important:

Les personnes sourdes et malentendantes



LUDWIG VAN
BEETHOVEN



**Sommet québécois sur
la déficience auditive**

(514) 845-3057

**CENTRE SHERATON - Montréal
31 janvier, 1er et 2 février 1986**

LA SURDITÉ: une réalité silencieuse

VOIR DIRE

Publication publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain.

Bureau de direction

Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

Équipe de rédaction

Editorialiste: Arthur LEBLANC

Collaborateurs

Yvon MANTHA, Robert FORGUES,
Rita GAMACHE, Jacques VADEBONCOEUR

Concepteur graphique

Yvon MANTHA

Photographes

Christian JODOIN, Jacques GARIEPY,
Claire LAUZIER, Pierre PETIT

Abonnement

Jacques GARIEPY

Composition

Typographie Dynamique Inc.

Impression

Atelier A.W.

Abonnement

1 an (6 numéros): /15 \$
1 numéro: 3 \$ (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

SOMMAIRE

Éditorial	4
Message de Noël du directeur	5
Le mot de la présidente	5
La parole est aux lecteurs	6
Agence canadienne de développement du sous-titrage	7
Sommet sur la déficience Auditive	8, 9 et 10
La carte interurbain BELL	11
D'un téléscripteur à l'autre	12
25e anniversaire C.A.E.	13, 14 et 15
Le super spectacle de Vidéo-Sourds	16 et 17
Ass. des Sourds du Haut-Richelieu Inc.	18
Décès, naissances, etc.	19
Enfin, l'automne arrive - C.L.S.M.	20 et 21
Jeunesse à la page	22
Ass. des Sourds de Sherbrooke	23
Ass. des Sourds de la Mauricie	23
Un pongiste québécois à l'honneur!	24
1er Tournoi de pétanque de Vidéo-Sourds Inc.	25
Les Tigres de Victoriaville, vainqueurs du premier tournoi de la saison 1985-1986	26 et 27
Les prédictions	27

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Elaine Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Arthur LeBlanc
Yvon Mantha
Robert Forgues



Tél.: 849-1012



Association canadienne d'assistance juridique, d'information et de recherche des handicapés

Il existe un groupement national peu connu des sourds francophones mais qui, pourtant, nous est essentiel. Il s'agit de l'Association canadienne d'assistance juridique, d'information et de recherche des handicapés (en français, CAJIR). C'est un organisme bénévole pan-canadien créé en avril 1982 pour satisfaire aux besoins et répondre aux préoccupations des personnes handicapées, dans des domaines légaux ou, si l'on me permet de m'exprimer ainsi, des personnes **handicapées en matière de droit**. Les membres de son conseil d'administration sont représentatifs, entre autres: des handicapés de la vue, de l'ouïe, de la motricité, des personnes mentalement ou émotionnellement handicapées et, enfin, de celles souffrant de handicaps invisibles, tels que le diabète, l'épilepsie, le cancer ou les maladies cardio-vasculaires. Présentement, ce conseil comprend trois handicapés professionnels du droit, c'est-à-dire des avocats handicapés, qui sont donc familiers tant avec les conditions de vie quotidienne des handicapés qu'avec le domaine juridique.

CAJIR publie une revue trimestrielle intitulée **En toute justice** (en version anglaise: **Just Cause**). Elle est également publiée sur cassettes, pour les besoins des handicapés visuels.

Dans son dépliant de présentation et de recrutement, CAJIR attire notre attention sur le fait que

Les Canadiens handicapés ont, dans une large mesure, les mêmes problèmes juridiques que les autres, mais ils se butent souvent à des obstacles qui rendent difficile, sinon impossible, leur résolution. Par exemple, les problèmes de communication des personnes sourdes... ou qui ont de la difficulté à comprendre le jargon juridique...

Et chez les sourds, ce problème de communication en est un de taille!

Le plus haut fait d'armes de CAJIR à ce jour est sans nul doute sa publication, dans le No 4, Vol 1, 1983-1984, de **En toute justice** (aux pages 4 à 8), de sa «Charte populaire», où la Charte canadienne des droits et libertés est interprétée par et pour les personnes handicapées. Le préambule de cette «charte populaire» se lit comme suit:

NOUS CROYONS que tous les Canadiens ont des droits fondamentaux tels qu'énoncés dans la Charte des droits et libertés enchâssés dans la Constitution;

NOUS CROYONS que les Canadiens handicapés ont été privés de l'exercice de plusieurs de ces droits;

NOUS CROYONS que les personnes handicapées sont en droit de compter sur la Charte des droits et libertés dans leur lutte pour une participation entière à la société canadienne.

Nous les sourds francophones, sommes parfaitement aises de nous définir comme handicapés canadiens. Mais puisque nous sommes du Québec... Une chercheuse en droit, Huguette Giard, écrit dans **En toute justice** (No 4, Vol. 1, 1983-1984, page 27) que

Le Québec, plus que toute autre province, est jaloux de ses propres traditions juridiques. On peut se demander si la Charte fédérale des droits y aura quelque effet.

D'autre part, selon John Rae, nouveau président de CAJIR et trésorier de l'«Organisme ontarien pour les aveugles avec tactiques d'auto-assistance» («BOOST»), de nombreuses organisations canadiennes de personnes handicapées sont d'avis que les handicapés (donc les sourds)

- sont les meilleurs et les plus légitimes interprètes de leurs propres besoins et aspirations;
- ont le droit de participer, en toute égalité, à tous les aspects de la vie canadienne;
- ont le droit d'être traités en toute dignité, libres de toute condescendance charitable;
- ont le droit de contrôler toutes les décisions qui concernent leur vie.

C'est sur la base de ces principes fondamentaux que nous, les sourds, et avec nous tous les autres handicapés canadiens, fondons nos revendications sociales, et nous sommes reconnaissants à CAJIR de nous les fournir. Il ne me reste plus qu'à souhaiter que nous saurons toujours en faire un usage éclairé par la raison, en vue non seulement du bien individuel et collectif des personnes sourdes, mais aussi et surtout en vue du véritable BIEN COMMUN de TOUS les Canadiens, un bien commun dépourvu de tout fanatisme idéologique.

N'oubliez pas de lire, dans ces pages, les nombreuses informations consacrées au prochain SOMMET SUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE. J'y reviendrai d'ailleurs dans le prochain numéro.

MESSAGE DE NOËL DU DIRECTEUR

Par Yvon MANTHA



Noël symbolise le début du Temps des fêtes ainsi que les derniers jours de l'année.

En plus d'être la fête de la naissance de l'Enfant Jésus, Noël est également une période de festivités qui vient bouleverser le rythme habituel de notre vie quotidienne. C'est la ruée vers l'or des magasins. Quelle que soit notre situation financière, nous mettons infailliblement la main sur les petits ou les gros trésors.

Noël, c'est un temps de répit qu'on accorde à nos soucis quotidiens afin de fraterniser et de partager un amour.

L'année 1985 a été fertile en événements divers, comme vous avez pu le constater en feuilletant les pages de la revue: 10e anniversaire du CCCDA, 30e anniversaire de la Mauricie, 20e anniversaire de l'Amicale (Saguenay), 25e anniversaire du Club Abbé de l'Épée et, finalement 10e anniversaire de la Société Culturelle Québécoise des Sourds.

Comme chacun le sait, se prépare pour le début de l'année 1986 le Sommet de la Déficience Auditive, qui aura lieu à Montréal vers la fin de Janvier. Pour souligner cet événement unique dans le monde des sourds, le comité de la revue prévoit publier à cette occasion un numéro spécial avec de nombreux reportages accompagnés de photos. Soyez assurés que vous ne manquerez rien...

Au nom de la direction de la revue et en mon nom personnel, je vous souhaite un très joyeux Noël ainsi que la santé, le bonheur et le succès tout au long de la Nouvelle année.

Au plaisir de vous retrouver en janvier 1986.

"UN MESSAGE DE LA BOURGADE INC."

Par suite de problèmes techniques, **La Bourgade Inc.** doit refaire ses listes de membres. S.V.P., ceux et celles qui ont une carte de membre, envoyez vos noms et adresses à l'adresse suivante:

Mireille Caissy
5002 De La Roche
Montréal, Qc. H2J 3J9

Photographe demandé

La revue **VOIR DIRE** est à la recherche d'un photographe amateur. Pour les soirées sociales, réunions, conférences, etc, durant la semaine, le soir et aussi les fins de semaine. Devra être disponible pour "couvrir" l'événement de *notre choix*. Avoir une assez bonne connaissance de la photographie en SLR.

Prier de communiquer: la revue **VOIR DIRE**:
(514) 727-8473
entre 19h00 et 22h00.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Par Lysette LAMONTAGNE
Présidente de l'A.S.M.M.



Mes chers(es) abonnés(ées),

Me voilà!!! Mais oui! De retour dans la revue avec mon paquet de nouvelles du "**SOMMET EN DÉFICIENCE AUDITIVE**", dont je fais partie du comité organisateur, avec votre éditorialiste Arthur LeBlanc, Marthe Maheux et Yves Dion, tous deux de Québec, et Christophe Plante. Il y aura encore d'autres nouvelles concernant le Sommet dans le prochain numéro, et nous prévoyons même un numéro spécial consacré entièrement au Sommet. Comme cela, vous ne manquerez rien. Mais il faut quand même venir au Sommet, il faut **VIVRE** le sommet, pas seulement être au courant.

Pour notre association, l'A.S.M.M., nous préparons actuellement une collaboration de plus en plus étroite entre elle et l'A.A.P.A. (Association des adultes avec problèmes auditifs), soit une véritable coalition qui nous permettra de travailler ensemble et dans l'unité avec toutes les autres associations. Ce sera un vrai "**LEADERSHIP**" pour le futur.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter un **JOYEUX NOËL**, une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1986** et **LONGUE VIE À LA REVUE VOIR DIRE**.

Mes salutations.

NOMINATION

Madame Lysette Lamontagne vient d'être nommée membre de la Commission administrative des services aux personnes handicapées physiques du Conseil de la santé et des services sociaux de la région métropolitaine.

Depuis plusieurs années, madame Lamontagne participe activement dans de nombreuses associations de personnes sourdes. Elle a acquis ainsi une bonne connaissance de la problématique des sourds; elle était une candidate toute désignée pour parler en leur nom. Nous lui souhaitons nos sincères félicitations.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.

Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

St-Georges-Ouest, Beauce, Qué.
Le 10 octobre 1985.

M. Arthur Leblanc, éditorialiste
Revue Voir-Dire,
3600, rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. G2L 4G5



Monsieur Leblanc,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre éditorial paru dans la revue de sept.-oct. 1985 (N° 13).

Je partage la plupart de vos réflexions, surtout lorsque vous écrivez que les personnes sourdes doivent accepter les "règles du jeu" pour faire avancer leur cause.

Parler et faire parler de la personne sourde, c'est ce qui a probablement le plus manqué dans le passé, Voir-Dire peut corriger en partie cette fâcheuse situation.

Même si cela peut représenter certains déboursés, je vous suggère de faire parvenir gratuitement Voir-Dire à tous les réseaux de communication; journaux, revues, radios, télévisions, organismes sociaux, ministères gouvernementaux, etc.

Je suis persuadé que cela apportera des effets bénéfiques, même si les personnes sourdes n'entendent pas tous les commentaires provenant des entendants.

Votre revue est de plus en plus intéressante et bien faite, son équipe mérite des félicitations.

En parlant de félicitations, je vous transmets les miennes, pour votre nomination comme membre du Conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Acceptez, Monsieur Leblanc, mes meilleures salutations.

Marcel Thibault,
personne-ressource
1360, 8e avenue,
St-Georges-Ouest, Beauce, Qué.
G7R 5X5

À Claudette Duchesne, à Pierre-Noël Léger, à tous mes amis et à tous les autres qui m'ont fait parvenir les félicitations à la suite de ma nomination au Conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), soit par lettre, soit par téléphone (téléscripteur), soit verbalement en personne, je leur dis merci du fond du coeur. De tels témoignages de reconnaissance et d'encouragement m'incitent à poursuivre la tâche de la promotion de la personne sourde et à vouloir relever de nouveaux défis. Conscient de mes limites personnelles, je ferais tout pour que la situation des personnes sourdes s'améliore dans tous les domaines de l'OPHQ.

Arthur LeBlanc

Jonquière, le 30 octobre 1985

M. Arthur Leblanc, éditorialiste
Revue Voir-Dire,
3,600 rue Berri, Suite 410
Montréal (Québec)
H2L 4G9



Bonjour Arthur,

Nous avons appris avec beaucoup de joie et d'admiration ta nomination au sein du Conseil d'Administration de l'Office des Personnes Handicapées du Québec.

Les personnes qui t'ont demandé d'occuper ce poste, ne pouvaient faire un meilleur choix étant donné ton expérience et ton implication dans tous les domaines qui peuvent faire avancer la cause des personnes sourdes et faciliter leur intégration.

En mon nom d'abord et au nom de tous les membres de notre Association, je voudrais t'offrir mes plus sincères félicitations et te souhaiter la meilleure des chances pour ce nouveau défi! Nous sommes fières de toi!

Claudette Duchesne, interprète
Amicale régionale des Sourds
Saguenay — Lac St-Jean Inc.,
3488 Radin, Jonquière (Québec)
G7X 7L4

GROUPEMENT DES ORGANISMES DES PERSONNES HANDICAPÉES DU SAGUENAY

658, Racine Est
CHICOUTIMI (Québec)
G7H 1V1

Chicoutimi, le 13 novembre 1985

Monsieur Yvon Mantha
Directeur de la revue "Voir Dire"
3600, rue Berri, suite 410
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Monsieur,

Suite à ma lecture de votre revue "Voir Dire", numéro 13, septembre-octobre 1985, j'aimerais vous apporter certaines précisions.

À la page 8 dudit numéro, on mentionne que Valleyfield est la troisième ville, après Montréal et Québec, dont le poste de police est équipé d'un téléscripteur. On aurait dû lire: la quatrième ville après Montréal, Québec et CHICOUTIMI.

Eh oui! Le Service de la sécurité publique de la ville de Chicoutimi est équipé d'un téléscripteur depuis le mois de décembre 1984.

De plus, cet appareil a permis d'éviter une catastrophe récemment. En effet, un début d'incendie s'est déclaré au domicile d'un couple de personnes sourdes et grâce au téléscripteur, les pompiers ont pu être avisés et se rendre sur les lieux rapidement.

En terminant, je vous félicite pour la qualité de votre revue et je souhaite être inscrite comme abonnée pour la prochaine année.

Recevez, monsieur, mes salutations distinguées.

Nicole Audet, permanente

acds
ccda

Par l'Agence canadienne
de développement
du sous-titrage

LE PARTI QUÉBÉCOIS SOUS-TITRÉ

Dans une lettre datée du 17 octobre dernier, adressée à l'Agence canadienne de développement du sous-titrage (A.C.D.S.), Madame Nadia Assimopoulos, vice-présidente du PARTI QUÉBÉCOIS, confirmait que le PARTI QUÉBÉCOIS adoptait comme politique de sous-titrer tous ses messages publicitaires pour assurer un plus grand accès à la télévision aux quelques 400 000 personnes malentendantes et sourdes du Québec.

À notre connaissance, par ce geste, le PARTI QUÉBÉCOIS devient ainsi le **premier** parti politique au monde à faire sous-titrer ses messages publicitaires pour les personnes malentendantes et sourdes.

L'A.C.D.S. tient à remercier le PARTI QUÉBÉCOIS pour cette contribution à l'égard de nos concitoyens malentendants et sourds.

MAINTENANT À RADIO-QUÉBEC...

L'Agence canadienne de développement du sous-titrage (A.C.D.S.) est heureuse d'annoncer que RADIO-QUÉBEC diffuse depuis le 5 octobre dernier l'émission "À plein temps II", tous les samedis à 19h30.

Le coût du sous-titrage de cette émission est défrayé par TÉLÉFILM CANADA. C'est la **première** série à être diffusée sous-titrée à RADIO-QUÉBEC pour le bénéfice des 400 000 personnes malentendantes et sourdes du Québec.

L'A.C.D.S. félicite RADIO-QUÉBEC et TÉLÉFILM CANADA pour cette initiative que les personnes malentendantes et sourdes apprécieront sûrement.

BRAVO!



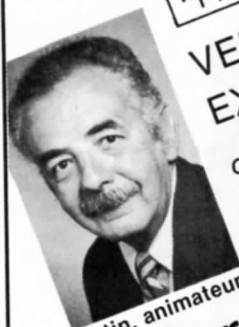
SESSION EN MOTIVATION

"PRENDS TA PLACE AU SOLEIL"

VENEZ VIVRE UNE
EXPÉRIENCE PRATIQUE

comme d'autres personnes
sourdes l'ont fait!

Interprètes sur place



H. Guertin, animateur.

Inscription...

Mardi, 14 Janvier 1986 à 19h30
Centre St-Pierre
1212 rue Panet, salle numéro 1
Montréal (Métro Beaudry)

Session de 10 leçons
10.00\$ la leçon (Troisième âge: 5.00\$)
Payable à la leçon seulement
Aucun contrat à signer

Membre de l'A.A.P.A. et non membres

Institut LaSalle Enrg.
3003 Roland Thérien, Longueuil
Henri Guertin, Directeur

Une attestation d'études
remise à la fin de
la session.

acds
ccda

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE

Bienvenue à tous!

Le 16 octobre dernier, Marius Latulippe, professeur de LSQ 3 à l'Institut Raymond-Dewar, est venu, avec ses élèves, visiter l'Agence canadienne de Développement du sous-titrage (ACDS); ils voulaient savoir comment se faisait le sous-titrage.

Monsieur, Jean-Paul Leblond, directeur exécutif pour la province de Québec, leur a fait visiter l'agence et leur a donné l'information qu'ils désiraient. Beaucoup de questions ont été posées et tout le monde a été enchanté des réponses données par Monsieur Leblond.

L'Agence a été très heureuse d'accueillir toutes ces personnes et vous invitent vous tous et vous toutes, à venir visiter l'Agence si vous désirez comprendre et connaître le sous-titrage.

Nous aimerions que les groupes soient composés de 10 personnes minimum, et de 20 maximum. Nous pourrions accueillir seulement 1 groupe par mois.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez téléphoner à Gemma Morneau (sourde) ou Claire Constantin (entendante). Nous vous demandons de nous avvertir deux semaines à l'avance.

Merci à Marius Latulippe de sa belle initiative.

ACDS

910 est, rue de la Gauchetière
bureau 290
Montréal, (Québec)
H2L 2N4
Tél.: (514) 284-9125 (ATS)



Sommet sur la Déficience Auditive

Invitation au Sommet '86 sur la Déficience Auditive

Par Rita GAMACHE
Coordonnatrice au CQDA
Membre du Comité organisateur du Sommet.

Un Sommet c'est important. On en parle toujours dans les journaux. D'habitude participent à ces rencontres les personnes les plus sensibilisées, les plus "connaissantes" des sujets traités ou encore les personnes qui apparemment ont le pouvoir de faire évoluer la situation. Règle général, le citoyen moyen n'est pas convié à ce genre d'événement.

Le défi que se propose le comité organisateur du 1^{er} Sommet québécois sur la déficience auditive est d'un tout autre esprit. Cet événement se veut un sommet populaire qui doit rejoindre d'abord les personnes concernées par la déficience auditive.

La surdité est une question dont le public et les gouvernements sont bien peu informés. Qu'est-ce donc que la surdité outre ce que l'on sait, c'est-à-dire le fait de ne pas entendre? Qui peut mieux que les personnes sourdes elles-mêmes renseigner à ce sujet, dire ce dont elles ont besoin pour mieux vivre et participer pleinement à la vie sociale? De nombreux services sont dispensés à leur intention. Ces services sont-ils suffisants, adéquats, répondent-ils aux besoins réels de ces personnes en ce qui concerne par exemple l'éducation, l'accès au marché du travail, à la culture, aux communications?

Actuellement, notre société n'en est pas encore rendue à reconnaître que les personnes sourdes représentent "un potentiel humain important" dont elle s'est privée jusqu'à aujourd'hui. Mais ce n'est pas aux entendants de prouver cela, c'est aux sourds eux-mêmes de prendre simplement leur place dans notre société. Le Sommet 86 pourrait être, si la communauté sourde en profite, une porte ouverte vers cette évolution.

M. Yves Guinard, président du comité organisateur, s'adressait dernièrement aux membres en ces termes: "Les personnes sourdes et malentendantes doivent être au **centre** du Sommet et les professionnels autour. Pas l'inverse."

C'est donc à vous tous, personnes sourdes, devenues sourdes, personnes malentendantes, parents d'enfants sourds, que s'adresse avant tout l'invitation au Sommet.

En déficience auditive il y a beaucoup à faire et c'est aux personnes sourdes d'être au cœur de cette création.

Réservez votre fin de semaine du 31 janvier, 1^{er} et 2 février pour cet événement qui aura lieu au Centre Sheraton de Montréal. Votre présence y est essentielle.



Les dirigeants du comité organisateur du sommet, au centre (en veston) Yves Guinard, président; à gauche, Pierre Vennat, relations publiques; Bertrand Dion, coordonnateur, et à l'extrême gauche, Gaston Forgues, président de la Fondation des Sourds du Québec.

Photographe:

Jacques Gariepy



Les autres membres du comité, de gauche à droite: François Lamarre, Denise Lefebvre (interprète gestuel), Louise Simard de Québec, Robert Capistran de l'OPHQ et l'interprète oraliste.



Les membres sourds du comité organisateur du sommet de gauche à droite: Jean-Yves Dion, Christophe Plante, Lysette Lamontagne, Pierre-Noël Léger et Arthur Leblanc.



Sommet sur la Déficience Auditive

Rencontre provinciale à Sherbrooke

Par Arthur LEBLANC

Les 16 et 17 novembre dernier avait lieu une rencontre provinciale des représentants des sourds et devenus-sourds des principales régions de la province. Ces deux jours de stage et de formation avaient pour but de donner toute la préparation nécessaire à l'organisation et l'animation de leurs rencontres régionales respectives qui doivent avoir lieu subséquemment.

L'un des objectifs de cette rencontre était de livrer l'ensemble des informations relatives au Sommet sur la déficience auditive et ce, dans un langage approprié aux personnes sourdes et devenues-sourdes présentes. En plus de l'équipe d'animation reliée à l'organisation du Sommet, une équipe d'animateurs professionnels a organisé des ateliers de simulation en plus de donner tous les conseils nécessaires.

L'équipe d'animation était composée de: François Lamarre (entendant) de Montréal; Louise Simard (entendante) de Charlesbourg; Arthur LeBlanc (sourd) de Montréal et Jean-Yves Dion (devenu-sourd) de Québec.

Les participants à cette rencontre étaient: Mireille Caissie (devenue-sourde), France Boulanger (sourde) et Rita Gamache (entendante) de Montréal; Marthe Maheux (sourde), Jacques Boudreault (sourd) et Antoine Gauthier (devenu-sourd) de Québec; Michel Dubé (sourd), Peter Lechensky (sourd) et Claudette Duchesne (entendante) du Saguenay-Lac St-Jean; Sylvie Ouellet (sourde), représentante de la région de Bois Francs; Sylvie Brière (sourde), représentante de l'Estrie; François Gauthier (sourd), représentant de la Mauricie; Michael Lavigne (sourd anglophone); Gilles Gauthier (sourd francophone); et Marthe Desjardins (entendante) de Hull.

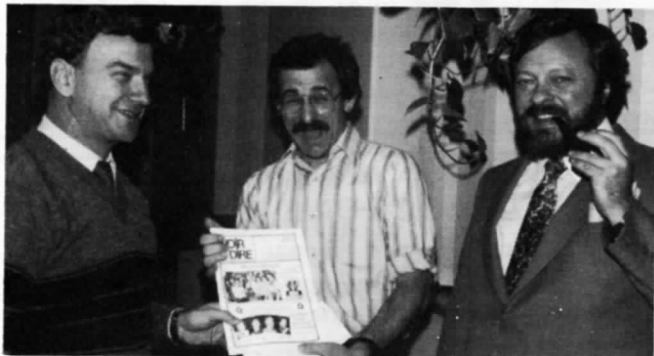


Photo ci-contre, de gauche à droite: Arthur LeBlanc, éditeur de Voir Dire, au centre Yvon Mantha, directeur et à droite, Yves Guinard, président du comité organisateur du Sommet.

COMMUNIQUÉ



Yves Guinard à la présidence du Comité organisateur du premier Sommet québécois sur la déficience auditive

MONTREAL, 7 octobre 1985 - Le Comité organisateur du premier Sommet québécois sur la déficience auditive vient de désigner à l'unanimité M. Yves Guinard pour assumer la présidence du comité organisateur de cet important événement.

Diplômé des HEC (Hautes Études Commerciales), M. Guinard oeuvre dans les domaines de la communication et de la publicité depuis plus de 20 ans. En 1973, avec quelques associés, il fondait l'entreprise Dialogue - Communication. M. Guinard en assume présentement la présidence et fait aussi partie de la Corporation des Administrateurs Agréés du Québec.

M. Guinard remplace M. Luc Malo, directeur de la formation à l'École nationale d'administration publique, qui vient d'être nommé directeur de l'Institut Supérieur en Management public de Yaoundé, au Cameroun. M. Malo assumait également la présidence du premier Sommet québécois sur la déficience auditive depuis la création de son comité directeur, en 1984.

Conscient du caractère unique de l'événement, M. Guinard a accepté de mettre ses aptitudes de communicateur et d'administrateur au service du Sommet québécois sur la déficience auditive. Lors de cette rencontre qui se déroulera au Centre Sheraton de Montréal les 31 janvier, 1er et 2 février, les participants tenteront de faire le point sur la situation de la personne déficiente auditive au Québec. Cette réflexion permettra de trouver des solutions pour améliorer la condition des personnes sourdes.

Nul doute que la participation de M. Guinard contribuera à faire du Sommet québécois sur la déficience auditive une réussite.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA. Rita Gamache, secrétaire



Sommet sur la Déficience Auditive

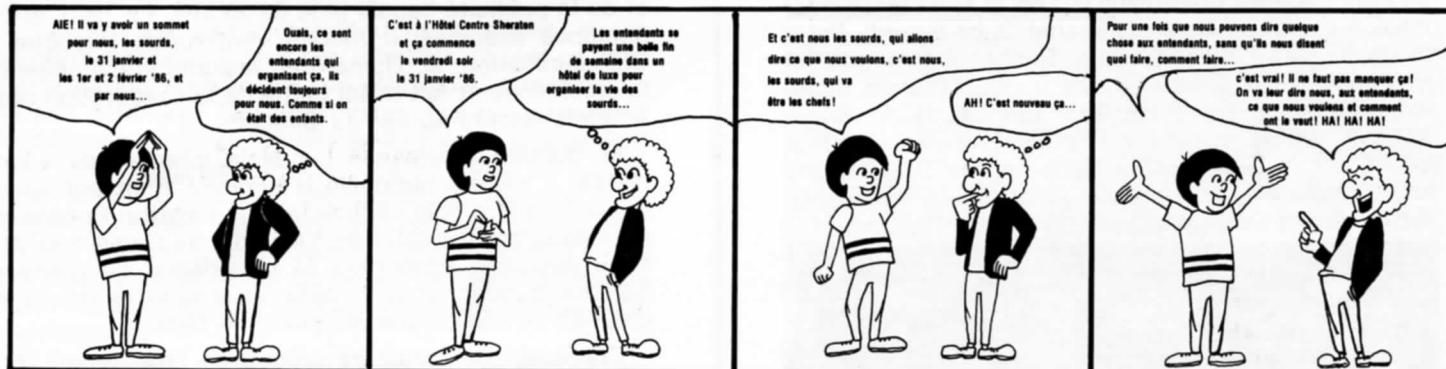
L'autre planète du devenu-sourd

Antoine Gauthier, Ph.D.
Psychologue

Parler de devenu-sourds, c'est aussi parler d'entendants qui ont perdu l'audition à divers degrés; ou qui sont affublés d'une déficience auditive depuis leur naissance, mais avec une audition résiduelle fonctionnelle si elle est convenablement appareillée. Viennent aussi ceux qui se voient glisser inexorablement dans la surdité, soit à cause d'une maladie involutive, du processus de vieillissement, ou de la pollution par le bruit, en milieu de travail par exemple. Mais dans toutes ces façons de devenir sourd, le problème fondamental est constitué par l'angoisse éprouvée par la personne parce qu'elle est projeté abruptement ou graduellement dans un monde tellement étrange, que les séquelles de son déficit sensoriel sont à peine crédibles... Ou encore c'est le drame existentiel de ces personnes qui sont rejetées par les sourds profonds parce qu'elles entendent un peu trop bien, mais elles sont aussi ostracisées par les entendants sous prétexte qu'elles dépendent d'appareils pour comprendre, téléphoner, contrôler l'environnement. De ce fait elles ne peuvent évidemment pas remplir des tâches de québécois "à part égale". Parce qu'elles ont vécu autrefois comme personnes entendant,

ou à cause de leur audition résiduelle appareillable avec profit, les devenu-sourds sont souvent condamnés à ressentir cruellement l'intolérance des autres sourds ou des entendants. Ils se réfugient sur une autre planète affective à cause de la fausseté de leur identité: Tout en possédant un background cognitif normal, elles sont catégorisées comme des entendants sans l'être ou vice versa. Leurs problèmes psychologiques sont très différents de ceux des sourds dit "de naissance", et si on veut vraiment les aider efficacement, il faut voir leurs problèmes d'un regard neuf.

Évidemment, cette problématique est ici très résumée et donne une idée très parcellaire de la psychologie de la "devenue-surdité". Mais dans la foulée du sommet sur la déficience auditive, ne faut-il pas viser à comprendre la surdité de l'intérieur, en se gardant des gargarismes de mots faciles et des déclarations touchantes d'intentions? Car le sommet aura l'impact de la sincérité et de la motivation de ceux qui y participent, pour sensibiliser l'opinion publique à nos problèmes et intéresser les décideurs politiques du Québec. Il ne faut pas oublier que face aux devenus-sourds, la société s'est toujours esquivée prétextant que nous sommes des sourds, comme des sourds "de naissance", ou encore qu'il n'y a pas de mesures spéciales à prendre puisque devenir sourd, ça entre dans les aléas regrettables de la naissance, du vieillissement, de la pollution, etc.



La Fondation des Sourds du Québec inc.

Institut des Sourds de Charlesbourg, Pavillon Lucien Pagé
1550, rue St-Viateur, Charlesbourg, Qué. G2L 1M8

Téléphone: (418) 623-9801 local 237 VOIX
(418) 623-7377 local 238 ATME

Bureau à Montréal:

3600 rue Berri, suite 409
Montréal, QC H2L 4G9

Téléphone: 845-8360

La FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC est un organisme provincial de promotion pour les SOURDS et au service des SOURDS. La surdité est un HANDICAP si mal CONNU parce que NON APPARENT! Il faut que les entendants apprennent à vous connaître et prennent conscience des problèmes engendrés par la surdité. Travaillons ensemble afin que la population de toute la province de Québec sache qui vous êtes et qu'elle se rapproche de vous.

Faites de la Fondation VOTRE Fondation, nous vous attendons. Ensemble nous serons plus forts. JOIGNEZ-VOUS À NOUS. **Écrivez-nous.** Devenez membres de la Fondation: cotisation annuelle: 10.00\$. Dites-nous OU vous êtes, ce que vous pouvez faire pour votre Fondation et ce que nous pouvons faire pour vous aider à améliorer votre qualité de vie. Nous avons hâte de faire votre connaissance.

son utilité pour les usagers d'ATS

Par **JEAN-FRANÇOIS BARBEAU**



Plusieurs utilisateurs de télescripteur (ATS) ont des difficultés à établir une communication avec leur appareil dans les téléphones publics, (quand ils sortent à l'extérieur). J'ai pris contact avec le Centre de télécommunication pour personnes handicapées de Bell Canada pour expliquer les problèmes courants des personnes malentendantes qui utilisent le télescripteur (ATS). J'ai finalement reçu des explications nettes et claires des techniciens de Bell Canada.

Pour les communications locales avec l'ATS par l'entremise d'un téléphone public, il n'y a pas de problème. Je crois que tout le monde peut faire comme d'habitude lorsqu'il appelle de chez lui. Mais avant d'ouvrir la communication, l'utilisateur doit mettre une pièce de 25 sous dans le téléphone public.

La communication interurbaine pose cependant des difficultés à l'usage d'un ATS. Il faut faire un nombre incroyable d'opérations. On sait que les communications interurbaines à partir d'un téléphone public ou d'une chambre d'hôtel par la voix ou l'ATS nécessitent l'assistance de la téléphoniste. Pour cela, il faut appeler d'abord la téléphoniste et donner l'information nécessaire pour rejoindre son interlocuteur, et ensuite fournir les coordonnées qui permettront la facturation de l'appel (ceci parce qu'il est bien sûr impossible de régler le montant à même le téléphone public). Voyons un exemple pour mieux comprendre.

Supposons que Andrée Gilbert qui demeure à 9876 rue Roma à St-Eustache, est au Centre d'Achats Carrefour Laval, désire envoyer un message à son ami Jean Belleau qui demeure à Beloeil par téléphone public. Voyons ce que Andrée doit faire pour lancer un appel interurbain:

1—Andrée met d'abord une pièce de 25 sous dans le téléphone payant. Sa monnaie lui sera rendue dès que la téléphoniste répondra;

2—Elle compose 1-800-855-1155 pour appeler la téléphoniste et attend le message «Operator GA téléphoniste TR»;

3—Elle écrit: «de TELPH PUBLIC à 1-514-667-1245» (1 plus l'indicatif régional et le numéro de téléphone de la personne appelée, c.-à-d. celui de son ami Jean);

4—Elle écrit: «le numéro du téléphone public est 514-874-1234» (l'indicatif régional et le no. du téléphone public dont elle se sert à ce moment);

5—Elle écrit: «Je me présente Andrée Gilbert 9876 rue Roma à St-Eustache et mon no. de tél. est 514-654-1234». (Elle présente son nom, son adresse, l'indicatif régional et le no. de tél. chez-elle);

6—Elle écrit aussi: «Facturer à François Gilbert 9876 rue Roma à St-Eustache et son no. de tél. 514-654-1234»;

7—Elle termine par «GA». La téléphoniste compose le numéro pour elle;

8—Elle n'a qu'à attendre la réponse de son ami Jean;

9—Si Jean ne répond pas à son appel, la compagnie Bell annule la facture de François Gilbert;

10—Si Jean Belleau répond, Bell commence à chronométrer la durée de la communication entre les deux personnes et prépare la facture de François Gilbert.

On le voit, il est assez compliqué de placer un interurbain avec le téléphone public. Il est particulièrement fastidieux de fournir les renseignements dont la téléphoniste a besoin pour fins de référence et de facturation. Ce n'est pas commode pour les usagers de l'ATS. Si l'utilisateur oublie de dire ce dont la téléphoniste a besoin, celle-ci questionnera de nouveau (encore une perte de temps). Souvent, l'utilisateur perd patience avec la

téléphoniste. Bell Canada veut évidemment se protéger contre la fraude.

Cependant, il y a un moyen efficace et rapide qui simplifie l'information que l'utilisateur doit fournir à la téléphoniste chaque fois qu'il utilise le téléphone public. C'est l'utilisation d'une CARTE D'APPEL BELL (carte interurbaine). Cela facilite la procédure et permet de gagner du temps. La carte porte deux numéros et le nom de l'interlocuteur. Le premier numéro est le no. national de Bell Canada. Le deuxième est un no. international. C'est très commode pour celui qui utilise un ATS ou un ATME. Voyons comment faire avec la carte d'appel interurbaine.

Imaginons que Jacques Pagé travaille à St-Jean pour une semaine et veut parler à sa femme qui est à Laval. Il appelle d'un téléphone public. Il utilise sa carte d'appel Bell pour logger l'appel:

1—Jacques met une pièce de 25 sous dans le téléphone public. Sa monnaie lui sera rendue dès que la téléphoniste répondra;

2—Il compose 1-800-855-1155 pour appeler la téléphoniste et attend le message «Operator GA téléphoniste TR»;

3—Il écrit «Appel carte inter et 1-514-661-7654» (le numéro de chez sa femme);

4—Il écrit «le no. de téléphone public: 514-669-5432». (l'indicatif régional et le no. du téléphone public dont il se sert à ce moment);

5—Il écrit aussi: «Facturer à 514-642-456-5430». (les chiffres du numéro national de sa carte d'appel Bell);

6—Il termine par «GA». La téléphoniste compose le numéro pour lui;

7—Il n'a qu'à attendre la réponse de sa femme;

8—Si l'appel ne répond pas, il n'y a aucune facture;

9—Si l'appel répond, Bell commence à chronométrer la durée de la communication entre les deux personnes et prépare la facture de Jacques Pagé.

C'est une manière plus facile et plus courte. C'est avec la carte d'appel Bell que l'utilisateur informe la téléphoniste sans fournir son adresse ni celle de l'interlocuteur. Il gagne du temps. On peut obtenir la carte d'appel Bell en téléphonant à 932-1198 pour l'ATME ou 932-2232 pour la voix ou bien écrire au:

Centre de Télécommunication pour personnes handicapées,
Plaza Alexis Nihon,
1500, av. Atwater, altitude 3,
Montréal, QC H3Z 1X5

Il est bon de noter que c'est une carte précieuse comme les cartes VISA ou MASTER-CARD. Il ne faut pas la perdre parce que qu'on peut avoir des surprises désagréables. On pourrait avoir à payer des factures qui ne nous appartiennent pas. En cas de perte, avertir immédiatement Bell Canada pour annuler les frais.

Quant aux abonnés utilisant un ATME et qui ont droit à une réduction de 50% sur les appels interurbains, ils doivent savoir que Bell Canada accorde cette réduction seulement à partir des appels de chez eux. Ils n'ont pas le même droit de réduction à partir des téléphones publics avec ou sans la carte d'appel Bell. Même chose pour les usagers qui font des appels par la voix avec un téléphone public.

Espérons qu'avec la carte d'appel Bell, c'est une bonne solution pour lancer un appel interurbain par le téléphone public.



D'un téléscripteur à l'autre



Vers une politique globale des moyens de communication adaptés... utopie ou nécessité?



Par Michel BRIÈRE

Depuis quelque temps, je mûrissais le sujet de cet article et aujourd'hui cela est devenu, pur moi, une priorité. Comme vous savez, je l'espère, il y aura bientôt un Sommet sur la déficience auditive et l'un des thèmes abordé sera l'accès aux communications.

Vous sentez-vous préparé à discuter de ce sujet lors du Sommet? Je me rappelle fort bien ma déception à la Conférence "À part... Égale" organisée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), lorsque ce thème fut traité: cela dura 25 minutes. J'étais royalement déçu pour les organismes qui avaient préparé des mémoires pour en discuter lors de cette conférence. C'était inconcevable de traiter aussi légèrement un thème aussi important surtout que nous vivons dans l'ère des communications et, de plus, nous sommes dans un virage technologique qui modifiera à court terme nos habitudes, notre travail, notre vie en général.

Les moyens technologiques de communication se transforment, et c'est encore plus évident pour ceux qu'utilisent les personnes handicapées de l'ouïe. Quelle sera l'évolution technique de ces appareils? Comment en améliorer la performance pour qu'ils répondent davantage aux différents besoins? Qui se chargera de préciser ces besoins? Je pourrais continuer à énumérer une liste de priorités qui sont d'une urgence extraordinaire même si il n'y a vraiment personne, à ma connaissance, qui s'en préoccupe. Il y a bien sûr l'OPHQ et son comité des téléscripteurs, mais je doute que ce soit leur mandat d'examiner cette question. C'est plutôt, aux organismes qui composent la communauté sourde et qui utilisent ces différentes technologies de fixer les paramètres des besoins immédiats et à venir.

Vous avez, pour la plupart d'entre vous, droit à un plan de services de l'OPHQ qui subventionne l'achat des aides techniques. Est-ce que vous considérez que cette subvention est un acquis pour les générations futures ou une façon temporaire pour l'OPHQ de répondre à une très forte demande de plans de services? Le ministère des Affaires sociales a commencé à préparer depuis l'an dernier un rapport qui transférera peut-être le programme actuel administré par l'OPHQ dans les mains de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Êtes-vous informés que ce rap-

port existe afin de comprendre les changements qu'il pourra contenir? Qu'est-ce que devrait être selon vous une politique universelle de gratuité des aides techniques?

Vous habitez en régions éloignées et vous n'avez aucun service de distribution ou de réadaptation. Quels devraient être ces services? Ce qui nous manque énormément au niveau des organismes oeuvrant en déficience auditive, c'est la mobilisation sur certains objectifs et une concertation concernant les divers moyens de communication adaptés. Quels sont ces moyens de communication adaptés?

Ils sont tout ce qui peut améliorer la qualité et la condition de vie des personnes sourdes ou qui le deviennent, ce sont les aides techniques (téléscripteur, décodeur de sous-titres, etc...), les aides auditives (prothèse, implant cochléaire, etc...), le langage (gestuel ou oral, etc...), sans oublier les services de réadaptation. Sans ces outils, il serait très difficile pour ne pas dire impossible aux personnes souffrant de surdité de communiquer entr'elles ou avec leur entourage, d'avoir accès comme tout le monde à différents services, tels que l'instruction, le travail, etc...

Il est impératif que les organismes de la communauté sourde se dotent d'une politique globale des moyens de communication adaptés pour faire avancer la collectivité vers des horizons nouveaux où nous serons maîtres en partie de notre destinée.

C'est cet esprit qui m'anime à la veille du Sommet et je voudrais y consacrer plus de temps. Je devrai forcément discontinuer cette chronique pour un certain temps pour me concentrer sur ce projet de longue haleine et qui nécessitera beaucoup de préparation.

C'est sur cette note que je lève mon chapeau à la direction de cette revue et je remercie les responsables pour tout le support qu'ils m'ont manifesté. Chers lecteurs et lectrices, nous nous en reparlerons en 1986.

C'était "D'un téléscripteur à l'autre".

Pour ceux et celles qui s'intéressent à cette étude, veuillez me contacter par le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) au:

3600 rue Berri, bureau 131

Montréal (QC) H2L 4G9

Tél.: (514) 845-3057 et demandez Rita

Pour le courrier du lecteur, j'ai reçu quelques lettres auxquelles je répondrai personnellement par courrier. Si vous désirez de l'information sur les aides techniques, écrivez-moi à:

Les Services ATS-Sourds

C.P. 40

Outremont (QC) H2V 4M7

a/s Michel Brière

À la prochaine.



25^e Anniversaire de Fondation du Club Abbé de l'Épée Inc.

Hôtel Château Champlain, 12 octobre 1985

Par **Joseph PAQUIN**

Secrétaire du comité organisateur

Le 12 octobre 1985 a été un événement mémorable dans l'histoire du **Club Abbé de l'Épée, Inc. (sourds de Montréal)**. En effet, le Club Abbé de l'Épée, fondé en 1960, a célébré dignement à cette occasion son 25^e anniversaire. Cette soirée s'est déroulée à la salle du grand bal de l'hôtel Château Champlain, à Montréal.

Le tout a débuté par le cocktail et le banquet, en présence de plus de 185 convives. À la table d'honneur, nous avons pu remarquer Claire Mélançon, présidente actuellement du C.A.E., accompagnée de Yves Jasmin; Guy Leboeuf, maître de cérémonie et président du comité du 25^e anniversaire; Martine Vachon, Reine 1985 du C.A.E.; moi-même, secrétaire du comité, George Krog, trésorier du comité, accompagné de son épouse Gabrielle, ainsi que l'abbé Paul Leboeuf, responsable de la pastorale pour les personnes sourdes, et interprète pour cette soirée.

Photographe:

Christian Jodoin



Le menu consista en un cocktail de crevettes arrosées de sauce piquante, d'une soupe aux champignons, de morceaux de dinde rôtie et, comme dessert, d'une glace arrosée de crème de menthe.

À la fin du repas, Claire Mélançon s'est dite heureuse d'être parmi les convives pour fêter avec éclat ce 25^e anniversaire. Elle était fière de féliciter les anciens présidents du C.A.E. depuis sa fondation: MM. Guy Leboeuf, André Chevalier, Joseph Paquin, George Krog, Réal Crête et Mme Jacqueline Mayers. Tous ces anciens présidents étaient présents, à l'exception de Mme Mayers.

Après le discours de circonstances que nous adressa Claire Mélançon, nous avons procédé au tirage d'un prix de présence de 500,00\$. Martine Vachon, reine 1985, a

pigé le nom de Mme Élixa De Frutos. Toutes nos félicitations!

Après le banquet, plus de 80 autres personnes sont venues passer la soirée avec nous pour fêter cet heureux événement par la musique et la danse. La musique était sous la direction de Serge Martel.

Pour agrémenter la soirée, Gérard Courchesne et Serge Brière ont su déridier les participants par leur spectacle de mime.

Le C.A.E. a fait aussi des heureux en donnant une somme totalisant mille dollars comme prix de présence. C'est ainsi qu'en plus de Mme De Frutos, déjà mentionnée, M. Adrien Desrosiers a remporté 400,00\$, Mme Madeleine Ste-Croix a remporté 300,00\$, Mme Madeleine Beaton, de Toronto, a remporté 200,00\$, et M. Jean Rocheleau s'est mérité 100,00\$. Toutes nos félicitations!

Le comité du 25^e anniversaire remercie sincèrement les personnes qui nous ont appuyé par leur aide monétaire en faisant paraître notre programme-souvenir de 36 pages. Nous remercions en particulier les annonceurs: Coiffure 2001 (M. Jacques Giguère), la Société fraternelle nationale des sourds (FRAT), Vidéo-Sourds Inc., le Club Lion Montréal-Villeray (sourds), le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive, l'Association des golfeurs sourds du Québec, l'Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal, l'Association des sourds de la Mauricie et l'Association des sourds de Sherbrooke. Quant au Centre des loisirs des sourds de Montréal, son annonce n'est pas dans le programme, mais il nous a quand même fait un don de 25,00\$. Un très gros merci à tous!

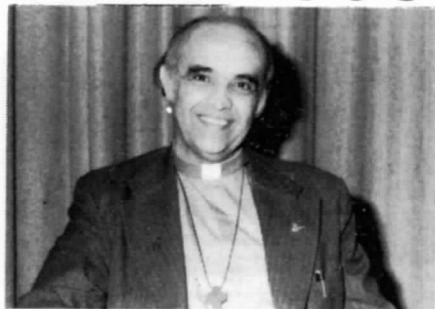
NOTE: À MONSIEUR R.L. et à ceux que la chose intéresse: Le Club Abbé de l'Épée Inc. est affilié, depuis 1960, à l'Association internationale des sourds catholiques. Le C.A.E. est une association de sourds de Montréal affiliée à vie à l'A.I.S.C., mais **n'est pas une association internationale.**

— Joseph.



Fondation du Club Abbé de l'Épée Novembre 1960

Assis: M. Guy Lively, de Toronto, vice-président de l'Association Internationale des Sourds Catholiques, l'abbé Jean-Charles Girard, aumônier de l'Institution des Sourdes de Montréal, M. Richard W. Bowdren, de New-York, N.Y., président général de l'A.I.S.C. - Debout: Robert Hardy, André Leboeuf, Jean-Louis Leboeuf, Jacques Raymond, Guy Leboeuf, Yves Jasmin, Paul Arcand, André Chevalier et Joseph Paquin.



L'abbé Paul Leboeuf, responsable de la pastorale pour les personnes sourdes, était aussi de la fête.



Martine Vachon, Reine 1985 du C.A.E.



Yves Jasmin et Claire Mélançon, présidente actuelle du C.A.E.



Guy Leboeuf, président 25e anniversaire et C.A.E.



André Chevalier, ancien président, et son épouse Jocelyne.



Jacques Raymond, ancien vice-président et ancien secrétaire, et son épouse Mariette.



Madeleine Beaton et Jean Rocheleau, gagnant du prix de 100,00\$.



Claire Mélançon et gagnant du prix de 100,00\$.

Une mise au point...

Le Club Abbé de l'Épée, après ses 25 ans d'existence, continuera de fonctionner comme avant. Les rumeurs disant que le C.A.E. fermerait ses portes ne sont que des paroles gratuites, sans aucun sens et sans fondement.

— Joseph.



Un instantané du spectacle de mime animé par Serge Brière et Gérard Courchesne.



Conseil de 1963 — 1ère rangée: André Chevalier, trésorier; Guy Leboeuf, président, Père Paul-Émile Richard, c.s.v., aumônier; Jacques Raymond, vice-président; Ernest Lortie, secrétaire; Paul Arcand, organisateur sportif. 2e rangée: Réal Crête, orateur; Marcel Parthenais, Édith Varslavans, Lise Fuoco, Madeleine Jasmin, Marielle Gilbert, Ismaël Villeneuve, André Weir, conseillers. 3e rangée: André Leboeuf, Albert Dicaire, Téléphore Turbide, conseillers.



Premier conseil du C.A.E. 11 mars 1961

Assis: Père Paul-Émile Richard, c.s.v. aumônier; Guy Leboeuf, président; l'abbé Jean-Charles Girard, aumônier. — Debout: Jacques Raymond, vice-président, Ernest Lortie, secrétaire; André Chevalier, trésorier; Colomban Jetté, organisateur.



ident du comité du
ancien président du



Gabrielle et Georges Krog. Il est un an-
cien président du C.A.E., ainsi que trésor-
rier du comité du 25e anniversaire.



M. Joseph Paquin, secrétaire du comité
et ancien président.



Réal Crête, ancien président.



t Adrien Desrosiers,
400,00\$.



Mme Élisabeth De Frutos, gagnante du prix
de 500,00\$, en compagnie de Martine
Vachon, Reine 1985, et de Guy Leboeuf.



Madeleine Ste-Croix, gagnante du prix
de 300,00\$, et Guy Lively, de Toronto, an-
cien vice-président de l'Association in-
ternationale des sourds catholiques.



Madeleine Ste-Croix, Madeleine Beaton,
de Toronto, gagnante du prix de 200,00\$,
et Guy Leboeuf.



Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Présidente: Claire Mélançon
1er Vice-président: Guy Leboeuf
2e Vice-président: Cécile Baribeault

Secrétaire: Lilianne Lebel
Séc. Corresp.: Guy St-Pierre
Trésorier: André Maltais

Ass. Trés.: Guy Mayers
Conseiller: André Leboeuf

**Joyeux Noël et bonne et heureuse année.
Meilleurs souhaits à tous.**

Rés.: 731-1725

ATS/Voix Montréal: 525-2589
ATS/Voix Laval: 681-2577

Jean Moreau
NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE

3467, RUE ST-HUBERT
MONTREAL H2L 3Z8

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS

National Fraternal Society of the Deaf

Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366



G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke



Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9

(418) 229-1224 (ATME)

Gilles Fortin, président
Michel Thibaudeau, vice-président
Carmen Champion, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Cyrille Maheux, directeur
Alain Gauthier, directeur
Ghislain Boucher, directeur
Linda Quirion, personne ressource

Le super-spectacle de Vidéo-Sourds:

★★

☆ Un succès monstre! ☆



Par **Robert FORGUES**

Photographe:
Christian Jodoin

Collaboration spéciale: **Jacques VADEBONCOEUR**

Organisé chaque année depuis déjà trois ans, le super-spectacle pré-saison de Vidéo-Sourds a de nouveau remporté un record d'assistance, le 7 septembre dernier, à la salle St-Édouard, à Montréal.

Un succès monstre

Invité à cet événement à titre de représentant de l'Association des sourds du Montréal métropolitain, j'ai pu constater que cette soirée a vraiment remporté un succès monstre. En effet, plus de 700 personnes y ont participé, en provenance de presque tous les coins du Québec.

Et il y a une bonne raison à cela. C'est que le programme de la soirée avait tout pour plaire aux nombreux téléspectateurs et amis de Vidéo-Sourds et de sa toujours populaire émission "Vivre sa surdité".

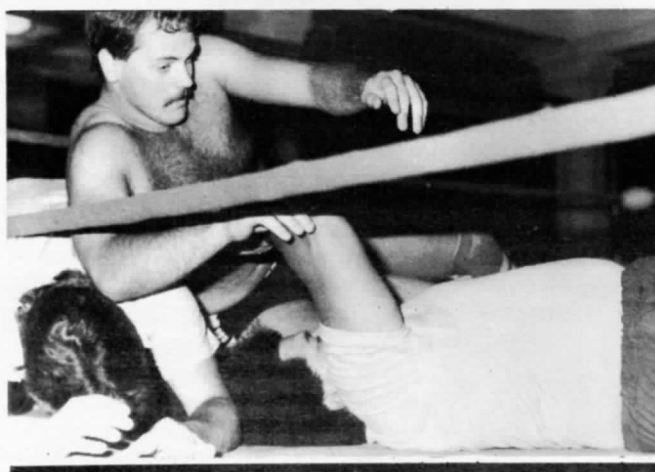
Ce programme comportait d'abord une surprise pour l'un des membres de l'équipe de Vidéo-Sourds et en même temps pour le public: la remise d'une plaque commémorative à Pierre Petit, pour ses nombreux services et sa participation toujours appréciée aux activités de l'équipe.

Ensuite, ce fut au tour des populaires et talentueux comédiens Serge Brière et Gérard Courchesne de nous présenter un très bon spectacle de mime. Les thèmes choisis furent "Popeye" et "le tennis", qui ont su retenir l'attention de l'assistance. À cela s'ajoutèrent des improvisations sur des mots fournis par l'assistance, improvisations qui provoquèrent l'hilarité de tous.

Puis vint la désormais traditionnelle remise des "surprises", soit le tirage de trois magnétoscopes et d'un téléviseur-couleurs, gracieuseté du fidèle commanditaire J. M. Saucier Ltée. Les gagnants des magnétoscopes furent Linda Huard, Nathalie Doré et Michel Fiset, et le téléviseur fut remporté par nul autre que Pierre Petit.

Bien sûr, le tout fut entrecoupé de longues périodes pendant lesquelles les nombreux participants purent jaser, prendre un verre et apprécier tout simplement le fait de se retrouver si nombreux ensemble à fêter un événement en passe de devenir une tradition chez nous: l'inauguration de la nouvelle saison de "Vivre sa surdité".





ERRATUM

Dans l'article de Mireille Caissy sur les études universitaires, paru dans le dernier numéro, l'adresse indiquée est celle où vous pouvez rencontrer Mireille. Mais l'adresse POSTALE pour lui écrire est différente. La voici:

Mireille Caissy
Services socio-économiques
Université de Montréal
Case postale 6128, Succ. "A"
Montréal, Qc
G3C 3J7

Quant à ceux et celles qui lui ont écrit à l'adresse de son bureau, ils et elles feraient bien de vérifier auprès d'elle si leur lettre lui est bien parvenue. On en sait jamais...



Une lutte enlevante

Le clou de la soirée fut le fameux match-revanche de lutte, attendu avec impatience depuis avril dernier, et présenté sous l'habile direction du promoteur Jacques "Jack" Vadeboncoeur, auquel je laisse la parole pour qu'il vous en raconte lui-même les nombreuses péripéties, puisque je n'ai pu y assister.

Lors du combat principal, le duo Sylvain Goyer et Charly Whissel est sorti vainqueur par disqualification, au bout de quelques minutes de combat, suite à l'interruption du gérant Matty Larivière qui n'avait pas d'affaire à mettre son nez dans ce qui ne le regardait pas. Il est à noter que Charly Whissel a eu le visage ensanglanté en se faisant malmener par Abdullah II et Mario Vallée, qui remplaçait Rick "Justice" Chamberland, blessé à la jambe mais qui est lui aussi intervenu dans les derniers moments de la soirée.

Et dans le premier combat, Danny Lafantaisie prenait la mesure de Luc Moreau, suite à un plongeon du haut du troisième câble, pour finir au compte de 3.

Enfin, notez qu'au moment où ces lignes sont écrites, soit à la mi-octobre, il y a déjà 350 billets de vendus pour le prochain super-gala de lutte du CSSM.

En terminant, je me fais le porte-parole de l'équipe de Vidéo-Sourds pour remercier la nombreuse assistance pour l'appui et l'encouragement manifesté à cette occasion, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont aidé à rendre possible un si éclatant succès.

Nous pouvons être assurés que l'équipe de Vidéo-Sourds continuera à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour satisfaire de mieux en mieux ses nombreux téléspectateurs et amis, tant et aussi longtemps que ses moyens le lui permettront.

Prochaine
activité:



La soirée du 4e anniversaire
de VIDÉO-SOURDS Inc.

Samedi, le 29 mars 1986

à la Salle-St-Édouard
425 est Beaubien, Montréal.

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

Après avoir été mise en veilleuse durant 9 mois, L'A.S.H.R. survit, grâce à une nouvelle relève d'administrateurs.

Par Yvon MANTHA
Directeur de VOIR DIRE

À la suite d'une série de démissions d'administrateurs de cette association régionale de loisirs pour les sourds, au début de janvier 1985, une assemblée spéciale des membres était convoquée d'urgence pour samedi, le 26 janvier 1985, au restaurant Le Louvre, dans le centre-ville de St-Jean-sur-Richelieu. Au cours de cette réunion dirigée par M. Denis Martel, président de l'A.S.H.R. depuis son incorporation, en 1981, et à laquelle assistèrent une quarantaine de membres, personne ne se porta candidat pour prendre en main les destinées de l'association. Finalement, après deux heures de délibérations, M. Martel n'a pas eu d'autre choix, avec l'accord des membres présents, de mettre en veilleuse les activités de l'A.S.H.R. pour une période indéterminée.

Par la suite, neuf longs mois d'inactivités allaient jeter un voile d'ennui sur la population sourde de la région, privée des soirées sociales qu'elle aime tant. Finalement, une réunion décisive pour la survie de cette association fut convoquée pour le samedi 28 septembre dernier. Personne ne s'attendait vraiment à voir quelqu'un se porter candidat à la présidence de l'A.S.H.R. Alors ce fut toute une surprise quand M. Daniel Filion se leva tout à coup pour se porter candidat à la présidence. C'était pour lui un geste de courage et de détermination qui a eu vite fait de dissiper l'apathie générale qui régnait dans la salle. Élu par acclamation, il sut redonner un certain dynamisme aux membres présents, de telle sorte que l'élection des autres membres du conseil de l'A.S.H.R. put se faire sans trop de difficultés.

Les résultats de cette élection furent les suivants:

Président: Daniel Filion
Vice-Président: Claude Marchand
Secrétaire: Nicole Farley-Filion
Trésorière: Léonie Synette.



Léonie Synette, Nicole Filion, Claude Marchand et Daniel Filion.

Photographe: Yvon MANTHA

Quant à M. Denis Martel, ex-président de l'A.S.H.R., même s'il ne peut se permettre de s'impliquer aussi activement que par le passé dans l'organisation des activités de cette association, il a quand même affirmé que son cœur demeurera toujours attaché à l'A.S.H.R., et qu'il sera toujours prêt à venir prêter main forte aux administrateurs, si le besoin s'en fait sentir. J'en profite pour le féliciter pour l'immense dévouement qu'il a apporté à cet organisme depuis bientôt quatre ans. Et

lui-même ne vous cacherait pas que l'apport de sang neuf était devenu plus que nécessaire!

Malgré l'inexpérience de leur nouveau conseil, les membres de l'A.S.H.R. et leurs amis espèrent que leur association poursuivra ses activités pour un bon bout de temps encore, si tous les sourds de la région l'appuient. D'ailleurs, la réputation de l'A.S.H.R. est bien connue à travers la province dans le domaine des activités sociales telles que parties de sucre, festivals de camping et soirées de l'halloween.

De plus, un grand événement se prépare dans cette région pour le mois de novembre 1986: la célébration du 5e anniversaire de fondation de l'A.S.H.R., qui aura probablement lieu à la base militaire de St-Jean. Plus de détails vous seront communiqués au début de la prochaine année.

D'ici là, nous souhaitons au nouveau conseil de l'A.S.H.R. un franc succès pour la bonne marche de leur association.

LISTE DES PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'A.S.H.R.

Par Nicole FILLION

Secrétaire.

Suite à la formation de son nouveau conseil d'administration, le 28 septembre dernier, c'est avec plaisir que l'Association des sourds du Haut-Richelieu vous présente la liste de ses prochaines activités pour l'année 1985-1986. Nous espérons qu'elles vous plairont, et que vous y participerez nombreux!

Voici:

Samedi le	14 décembre 1985:	Party de Noël
	8 février 1986:	Bal masqué
	8 mars 1986:	Partie de sucre
	13 juillet 1986:	Festival de camping
	30 août 1986:	Épluchette de blé d'inde
	octobre 1986:	Soirée de l'Halloween
	22 novembre 1986:	5e anniversaire de l'A.S.H.R.
	12 décembre 1986:	Party de Noël

Toutes nos activités auront lieu au

Centre Notre-Dame Inc.

435, rue Laurier, St-Jean

sauf pour la partie de sucre, qui aura lieu comme d'habitude à la cabane Au Sous-Bois, à St-Grégoire d'Iberville. Pour le camping, l'endroit sera choisi plus tard, suivant les disponibilités.

Pour nous rejoindre, voici notre adresse:

**Association des sourds
du Haut-Richelieu, Inc.**

a/s de Nicole Filion, secrétaire

455 Boyer, App. 3

St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 5B4

tél.: 349-3052 (Voix* ou TTY)

*Appels par la voix possibles seulement avant 15:30, sur semaine seulement.

Aurevoir, et bienvenue à tous!

Décès

M. James W. Shand, époux de Annie B. Shand, est décédé à Ville St-Laurent, le 26 octobre 1985.

À Montréal, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Graziella-Marie Forgues, grand-mère Robert Forgues, le 27 octobre 1985.

À Tracy, près de Sorel, M. François-Xavier Côté est décédé le 7 novembre 1985, à l'âge de 67 ans. Il laisse son épouse, née Collette Lebel.

Sr. Stéphanie Lessard (Sr. Marie-du-Sacré-Coeur), de la congrégation des Srs de Notre-Dame des 7 douleurs, décédée le 11 novembre 1985, à l'âge de 88 ans.

Le père de Gérard Bernatchez, c.s.v., animateur de pastorale à l'école Gadbois, est décédé le 14 novembre, à Rivière-du-Loup.

Nos sincères condoléances.

Messes de Noël et du Jour de l'An pour les sourds:

Le 24 décembre, messe de minuit, à 22:00 (10:00 p.m.). *Pas de messe le 25 décembre.*

Le 31 décembre, veillée du Jour de l'An, à 20:00 (8:00 p.m.). *Pas de messe le 1^{er} janvier 1986.*

Endroit: Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 3700, rue Berri.

Mariages

Marie-Claude Proteau et Benoit Landry se sont mariés le 5 octobre 1985. Leur mariage a été béni par l'abbé Paul Leboeuf, ptre.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur!

Naissances et baptêmes

À l'hôpital Ste-Justine le 28 juin 1985, est né un premier enfant à Micheline et Gaétano (Tony) Campisi. C'est un garçon, et il se nommera Joe Antony Campisi.

DÉCÈS DU FRÈRE LÉO CHARLEBOIS Clerc de Saint-Viateur (1909-1985)



Le Frère Léo Charlebois, de la Province de Montréal, est décédé à Laval le 5 octobre 1985, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 76 ans et dans sa 54^e année de profession religieuse.

Né à Lafontaine, Ontario, le 28 juillet 1909, Léo Charlebois a fait ses études pri-

maires à Panetanguishene et au Juvénat des Saints-Anges à Berthierville. Il est entré au noviciat des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, le 3 juillet 1931 et a prononcé ses premiers vœux le 24 juillet 1932. Muni d'un brevet d'enseignement élémentaire bilingue et d'un brevet complémentaire, et après quelques années d'enseignement à Saint-Lambert et à Saint-Denis-sur-Richelieu, il a occupé très tôt des postes de responsabilités dans le monde scolaire et dans sa Congrégation. Après quelques années comme directeur à Hull, il a passé 15 ans au Manitoba, comme directeur et professeur, d'abord à Saint-Pierre-Jolys, puis à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne. Les 28 dernières années de sa vie ont été consacrées au service des handicapés de l'ouïe, à l'Institut des Sourds de Montréal, où il est entré en 1957 comme gérant des ateliers. Après une année comme directeur général, en 1969-70, il a occupé divers postes administratifs dans les corporations liées à l'oeuvre des sourds. Au moment où la maladie l'a obligé à se retirer, il était trésorier d'une de ces corporations.

Le Frère Léo Charlebois était à la Fraternité Val-des-Rapides depuis le 2 mars 1984. Les médecins de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il a été hospitalisé à quelques reprises, ont éprouvé beaucoup de difficultés à diagnostiquer la tumeur au cerveau qui l'a emporté. Reconnue depuis seulement trois mois, cette tumeur est la cause des autres maladies qui ont affecté le F. Charlebois: diabète, maladie

de la thyroïde et des surrénales, et détérioration de l'état mental.

Les infirmières qui ont soigné le F. Charlebois sont unanimes à souligner la très grande chaleur, la reconnaissance et la grande politesse du Frère Léo. Selon elles, il aimait l'infirmier, s'y sentait en sécurité et aimait y revenir après ses séjours à l'hôpital. Il était un malade patient et savait attendre son tour.

Le F. Léo Charlebois a eu sa connaissance jusqu'au tout dernier moment et son frère, le P. Élie Charlebois, c.s.v., l'a assisté au cours des dernières heures. C'est le P. Georges-André Chauret, Eudiste, aumônier de la Fraternité, qui lui a conféré l'Onction des malades. Le F. Léo Charlebois s'est éteint vers 22h45 le samedi 5 octobre.

Les funérailles ont été présidées par le P. Jacques Berthelet, supérieur général, le mardi 8 octobre à 10 heures, à la chapelle de la Résidence provinciale. Dans son homélie, le P. Pierre Goulet, supérieur provincial, a souligné la dévotion particulière qu'avait le F. Léo Charlebois envers saint Joseph, qu'il tenait responsable de sa vocation religieuse. À l'invitation de l'Évangile, le F. Charlebois avait mis ses dons et ses qualités au service de ceux qui en avaient le plus besoin. Aussi peut-il, avec le secours de notre prière, redire aujourd'hui devant le Père Éternel les mots qu'il avait adressés à son supérieur provincial à la veille de ses vœux perpétuels: "Me voici, je suis prêt".



Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal Association of Hearing-Impaired Adults of Montreal

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



3600, rue Berri, bureau 228
Montréal, Québec
H2L 4G9

Tél.: 849-0440 ATME/TDD
849-2658 Voix/Voice et/ou (and/or) ATME/TDD

Serge Gariépy,
directeur général
des affaires de AAPA



ENFIN, L'AUTOMNE ARRIVE!

Par **Luc MICHAUD**
Président du C.L.S.M.



Enfin, les vacances sont terminées et les membres du Centre se retrouvent en pleine forme. Nous entrons dans notre 85^e année d'activités. Vers la fin du mois d'août, les différents comités se sont réunis afin de bien préparer les activités du Centre des Loisirs, et d'en choisir les meilleures dates. C'est un long travail de préparation. Je voudrais, au nom du Conseil d'administration du C.L.S.M., remercier les membres des divers comités pour avoir bien rempli leur travail.

Nous avons cette année deux nouvelles activités en semaine: le ballet-jazz, les lundi, jeudi et samedi, et une nouvelle ligue des sacs de sable, le mercredi soir, en plus de la ligue du vendredi soir, qui demeure inchangée. Cette année, nous organiserons 38 soirées de fête. Le Centre a accueilli plusieurs nouveaux membres durant la période estivale, jusqu'au 31 octobre, et j'espère qu'on va continuer de grossir!

Cette année, le comité des sports continue de se développer, surtout le hockey-Cosom, qui entre dans sa 2^e année, avec 60 joueurs divisés en six équipes.

Le Conseil d'administration du Centre des Loisirs continuera à aider nos joueurs à participer à nos diverses activités sportives, de loisirs et de culture. C'est pour une troisième année consécutive que nous recevons une subvention de la Ville de Montréal. Malheureusement, le Ministère des Loisirs, de la Chasse et de

la Pêche retarde l'envoi de sa subvention à la Ville de Montréal, et nous devons attendre que la Ville reçoive son enveloppe de subvention gouvernementale pour qu'elle puisse nous donner ensuite notre subvention.

Parlons maintenant de ce qui se vit du côté de l'âge d'or. Cette année, avec la subvention du gouvernement fédéral reçue dans le cadre du programme "Nouveaux Horizons", le club d'âge d'or continuera ses activités, et il a même fait une deuxième demande de subvention au programme "Nouveaux Horizons" pour assurer la continuité des activités pour les personnes âgées. Plusieurs personnes âgées participent aux activités les mardi et mercredi, durant le jour, ainsi que le lundi soir, toujours le même groupe. Tous ceux et celles qui désirent participer aux activités de loisirs de l'âge d'or, allez voir M. Aimé Mélançon le lundi soir ou, le jour, allez voir Madame Lucienne Brisebois. Ils se feront un plaisir de vous aider.

Photographe:
Pierre Petit



Le président du C.L.S.M., Luc Michaud, présente une plaque-souvenir à Mlle Claire Lauzier, en reconnaissance pour les précieux services rendus.



Le président du Super-Gala '85 du C.L.S.M., Jacques Gravel, remet un chèque à la gagnante, Mme Lina Giguère, en présence de la nouvelle Reine 1985, Mlle Anna Sabelli.



Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1985/1986

Président: Luc Michaud
Vice-président: Raymond Richer
Secrétaire: Claude Landry
Trésorier:

Directeur de la culture: Francis Lambert
Directeur des Loisirs: André Rochette
Directeur des Sports: Gilles Gravel



Mlle France Cordeau,
duchesse 1985 du C.L.S.M.



La nouvelle Reine 1985, Mlle Anna Sabelli, entourée de ses
parents et de la Reine 1985, Mlle Lyne Noiseux.



Mlle Hélène Vincent,
duchesse 1985 du C.L.S.M.



Mlle Dina Francisque,
duchesse 1985 du C.L.S.M.



Le président du C.L.S.M., Luc Michaud, félicite la nouvelle
Reine 1985.



Mlle Lucie Savoie,
duchesse 1985 du C.L.S.M.



Le 26 octobre dernier, c'était la soirée de l'Halloween. 240 personnes y ont participé, incluant 21 personnes costumées. Les juges ont eu de la difficulté à juger, car tous les costumes étaient très beaux, mais il fallait quand même choisir les 8 meilleurs costumes. Même ceux qui ont perdu ont reçu une récompense quand même, comme cadeau de remerciement.

Ce fut donc une très belle soirée. Les personnes qui ont contribué à son organisation sont: Raymond Richer, organisateur en chef, "Gigi" Fiset, trésorière, et Monique Allard, préposée à l'admission, tandis que d'autres bénévoles se sont dévoués aussi pour faire le succès de

cette soirée, mais je ne me rappelle pas leurs noms. Quand même, je dis MERCI à tous pour la très belle soirée que vous avez fait passer aux membres du Centre des loisirs des sourds de Montréal.

Pour ce qui est du Super-Gala 1985, du 21 septembre, 275 personnes y ont participé. La raison de cette diminution du nombre de participants est qu'il y a eu 2 grosses fêtes organisées avant le Super-Gala par d'autres associations. Aussi, habituellement, le Super-Gala se fait au mois de novembre, mais vu que pour nous novembre '85 était déjà comblé d'activités, on s'est vu obligés d'organiser notre Super-Gala pour le mois de septembre. Mais l'an prochain, le Super-Gala aura lieu au mois de novembre, à une date qui reste encore à déterminer par le conseil d'administration.

Le 17 novembre prochain, aura lieu l'assemblée générale et l'élection du nouveau conseil d'administration du Centre pour l'année 1985-1986. Venez participer à cette assemblée, car c'est un devoir d'y assister.

À la prochaine!

Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

JEUNESSE À LA PAGE



L'année internationale de la jeunesse s'achève, mais la jeunesse demeure, c'est pourquoi nous avons pensé de vous offrir une page de la revue **VOIR DIRE**.

"Jeunesse à la page" deviendra dans les numéros à venir, une page consacré aux lecteurs(trices) jeunes dont l'âge devrais se situer entre 15 et 25 ans.

Une invitation est lancé aux jeunes qui auraient des idées, des commentaires, mais surtout aux jeunes sourds(es) qui voudraient faire connaître aux autres leur expériences, leur vie au travail, partager aussi avec d'autres jeunes lecteurs de

"Jeunesse à la page" votre vie de tout les jours à l'école, vos études, votre vie sociale (amis(es...) autres...

Si vous vous posez des questions et que vous êtes trop gêné pour le demander, ou que les personnes ne vous répond pas, "Jeunesse à la page" essaiera d'y répondre. Et si un sujet (un thème) vous intéresse et que vous avez besoin d'informations, nous ferons les recherches pour vous procurer ces informations.

Bref, nous voulons faire de "**Jeunesse à la page**" VOTRE PAGE. Donc elle prendra la formule que vous voulez. Il est possible qu'il y ait des lettres qui ne soient pas publiée à cause d'un manque d'espace, mais nous nous ferons un devoir de vous répondre par courrier. Ou, si votre lettre est publiée, et que vous désirez garder l'anonymat, vous n'avez qu'à le mentionner et nous respecterons votre demande.

L'invitation est lancé, à vous d'en profiter. À BIENTÔT!

écrire à: Revue "**Voir Dire**"

Jeunesse à la page

a/s Richard Charron

3,600 rue Berri, Montréal, Qc. H2L 4G9

Mon expérience dans les camps de vacances pour sourds...

Par **Patrick Boudreault**

Bonjour les lecteurs (trices)

Aujourd'hui, j'ai envie de vous décrire mes expériences vécues dans deux camps d'été différents. Lorsque j'avais treize (13) ans, j'avais demandé à mes parents: "J'aimerais passer mes vacances dans une colonie de vacances en Ontario." Alors mes parents ont accepté car ils aimeraient que j'améliore ma troisième langue, l'anglais. Pour la première fois, je me suis rendu à Toronto, North Bay (Ontario camp for the deaf) pendant deux semaines, ce fut une magnifique expérience pour moi, mais je trouvais que le temps passait vite.



Le camp que nous voyons est une ancienne auberge.

L'été passé, j'ai eu envie de passer mes vacances dans une autre colonie Américaine. Je suis allé au "Camp Mark Seven". Il est organisé par des sourds et le fondateur est lui-même sourd et prêtre catholique, il s'appelle Ton Coughlin. Il peut parler français, c'était l'un pour moi. Pendant trois semaines, j'ai appris comment être leader, chercher du travail, j'ai reçu des informations pour l'accès au collège Gallaudet, les loisirs, la façon de se faire des amis et beaucoup d'autre chose mais j'ai appris surtout l'anglais bien sûr...

Dans ce dernier camp qui compte au moins quinze (15) responsables, animateurs sourds et deux entendants pour s'occuper du téléphone. Quarante-cinq (45) jeunes étaient présents

pendant notre camp dont deux japonais et quelques américains de l'Ouest mais surtout les Américains de l'Est: New-York, New Jersey, Washington D.C., etc... Alors j'étais le seul Québécois, et très fier. Mon expérience était merveilleuse. Ce camp ressemble beaucoup au camp de Vaudreuil.

Hé les jeunes sourds, si vous aimeriez passer vos vacances comme moi. Contactez le SERVICE ATS-SOURDS du Québec: 1-418-683-3011 ou écrivez-moi une lettre. Voici l'adresse: **Patrick Boudreault**

2135 Boul. St-Cyrille ouest

Sillery, Qc.

GIT 1A3



Nous voyons le prêtre Tom Coughlin qui célèbre la messe.



Voici la photo de mon groupe au camp MARK SEVEN de l'été 1985.



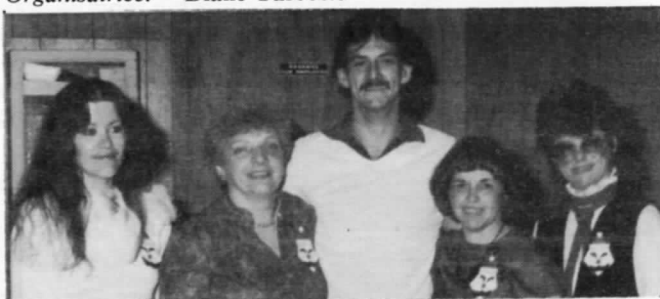
Association des Sourds de Sherbrooke Inc.

Par Sylvie BRIÈRE
Présidente

Nouveau conseil d'administration

C'est avec plaisir que je viens vous présenter le nouveau conseil d'administration de l'A.S.S., Inc., pour l'année 1985-1986. Voici:

Présidente: Sylvie Brière
Vice-Président: Daniel Chase
Secrétaire: Rachel Bédard
Trésorière: Françoise Nadeau-Routhier
Organisatrice: Diane Turcotte



Sylvie Brière, Rachelle Bédard, Daniel Chase, Françoise Nadeau et Diane Turcotte.

Aussi, si vous aimeriez recevoir plus d'informations sur les activités de l'A.S.S., Inc., n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner. Nous sommes là pour vous servir!

Adresse: A.S.S., Inc.
3794, Boul. Université
Rock-Forest, Qc.
J1N 1A4

Tél.: 1-819-565-7810.
Bienvenue à tous nos amis!



Association des Sourds de la Mauricie, Inc.

Par François GAUTHIER
Secrétaire

Nouveau conseil d'administration

C'est avec plaisir que je viens vous informer de la composition du nouveau conseil d'administration de l'A.S.M., Inc., pour l'année 1985-1986, ainsi que de la nouvelle adresse de notre secrétariat. Voici:

Présidente: Mlle Suzanne Rivard
Vice-Président: M. Georges Mills
Secrétaire: M. François Gauthier
Trésorier: M. Raymond St-Pierre
Directrice: Mme Rita Marchand



Suzanne Rivard.

La nouvelle adresse
de notre secrétariat est:

ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE, Inc.
1322, rue Ste-Julie, 2e étage
Trois-Rivières, Qc G9A 1Y6

Merci, et bienvenue à tous nos amis!

SKI ALPIN



SKI DE FOND

À TOUS LES SOURD(E)S ET LEUR FAMILLE QUI PRATIQUENT LE SKI ALPIN OU LE SKI DE FOND

- Fondation d'un CLUB DE SKI pour les sourds (pour la province de Québec)
- Plaisir de skier en groupe avec d'autres sourds.
- Excursions sur quelques-uns des plus beaux sites de ski des environs.
- Rabais sur le ski alpin
- De plus amples informations vous seront fournies lors d'une réunion des skieurs.

SI VOUS FAITES DU SKI ALPIN OU DU SKI DE FOND, RÉPONDEZ-NOUS!

UNE RÉUNION D'INFORMATIONS AURA LIEU VERS LA MI-DÉCEMBRE ET VOUS SEREZ AVISÉ DE LA DATE ET DE L'ENDROIT.

Faites-vous,

du ski alpin: ☐

du ski de fonds: ☐

les deux: ☐

Nom.....

Rue.....

Ville.....

Code postal.....Téléphone:.....

SI FAMILLE, NOMBRE DE PERSONNES: ☐

Envoyez votre réponse ou téléphonez le plus
tôt possible à:

Martin Morisset
1145, des Rossignols,
Boucherville J4B 6A9
Téléphone, TTY: 641-0444

ou téléphonez à:
Pierre Pigeon, TTY: 641-0088

UN PONGISTE QUÉBÉCOIS À L'HONNEUR!

Par Richard BERNARD



Suite aux XV^e Jeux mondiaux pour les sourds, tenus à Los Angeles du 10 au 20 juillet derniers, c'est avec plaisir que je vous montre ces photos.

Sur la première, vous reconnaissez, de gauche à droite, Gary Malkouski, champion de l'Ontario en tennis sur table, Irénée Turbide, instructeur de l'équipe canadienne de tennis sur table, et moi-même, champion canadien de cette discipline.



Malheureusement, j'ai été battu par le numéro 1 de l'équipe de la Hongrie, en 3 parties consécutives. Ce joueur s'est finalement classé 4^e en finale.

L'autre photo vous présente les représentants du Québec, adeptes de quatre disciplines sportives. Dans la rangée des athlètes, on remarque, dans l'ordre habituel: Richard Bernard, tennis sur table; Jacynthe Meunier, volleyball; Bernard Belley, natation; Linda Lelièvre, volleyball; Réal Gagné, cyclisme. Rangée des officiels:

MM. Robert Richer, instructeur de natation; Irénée Turbide, instructeur de tennis sur table; et Diego Barriaras, instructeur de cyclisme.



J'ai également été photographié en compagnie du Japonais champion mondial de tennis sur table chez les sourds. Il a remporté ce championnat mondial à quatre reprises: en 1973, 1977, 1981 et 1985. Quant à moi, je me suis classé 16^{ième} sur 64 participants dans le simple masculin, et 6^e sur 24 participants dans le double masculin.



En résumé, ce fut pour moi une expérience inoubliable. Encore une fois, mille mercis à vous tous qui m'avez encouragé en me fournissant des fonds, sans lesquels je n'aurais pu participer à ces Jeux.



ASSOCIATION DES SOURDS DE SHERBROOKE Inc.

R.R. No 1, C.P. 109, Ste-Elie d'Orford, Qc J0B 2S0

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Sylvie Brière
Vice-président: Daniel Chase
Secrétaire: Rachelle Bédard

Trésorière: Françoise Nadeau
Organisatrice: Diane Turcotte

PROCHAINE
ACTIVITÉ
Sommet sur la
Déficience
Auditive
31 Janvier,
1er et 2 février
1986



AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN INC.

3488, RUE RADIN, JONQUIÈRE, P.QUÉ. — G7X 7L4

TÉL.: LOCAL: **(418) 542-6797** (ATME)
RÉS.: **(418) 548-5411** (ATME)

Sommet sur la Déficience Auditive

31 Janvier,
1er et 2 février
1986



Par **Pierre PETIT**
Directeur des sports

1^{er} Tournoi de pétanque pour les sourds

Organisé par
Vidéo-Sourds Inc. "Sports",

Le 7 septembre 1985

Photographe:
Christian Jodoin

Au Québec, la pétanque n'est pas un sport nouveau. Il existe d'ailleurs depuis déjà plusieurs années à travers notre province.

Parmi les personnes sourdes, nous en avons qui sont membres de différents clubs de pétanque dans quelques villes comme Montréal, Victoriaville, Québec, Lévis, etc... Mais il sont un très petit nombre. Par contre, un tournoi organisé spécialement pour les sourds, c'était vraiment une "première" au Québec.

Aussi, pour assurer la réussite de ce premier tournoi, je suis allé rencontrer le directeur général de la Fédération de Pétanque du Québec, Monsieur Gérard Galliano. Celui-ci, grâce à son efficace collaboration, m'a obtenu un très beau terrain au parc Lafontaine, à Montréal.

Par la suite, afin de récompenser nos valeureux gagnants, j'ai obtenu un magnifique trophée de la compagnie Dominion Textile, par l'entremise de son Directeur des ressources humaines, Monsieur Gilles Thibodeau. Puis Vidéo-Sourds "Sports" a acheté les neuf autres trophées, que nous avons distribués à chacun des gagnants du championnat et des "Consolantes I, II et III.

Donc, le 7 septembre 1985, vers 11:30 a.m., s'ouvrait officiellement le 1^{er} tournoi de pétanque pour les sourds à être organisé au Québec. Pour procéder à cette ouverture, nous avons eu le privilège d'avoir parmi nous trois membres du conseil d'administration de la Fédération de Pétanque du Québec: MM. Marcel Simonelli, président, André Beaupré, secrétaire, ainsi que M. Gérard Galliano, directeur général. S'ajoutait à ces trois personnalités notre distingué président de Vidéo-Sourds Inc., M. Serge Martel.

Comme il se doit, la mise au jeu fit suite aux discours de circonstance. Étant donné que, pour plusieurs sourds, ce premier tournoi marquerait également leur toute première initiation au sport de la pétanque, j'avais invité quelques joueurs de l'Association régionale de pétanque de la Rive-Sud, comme instructeurs et capitaines d'équipes. Parmi eux, nous avions le président de cette association, M. Joachim Aguila.

Nous avons eu une journée merveilleuse, tant au point de vue de la température que pour l'enthousiasme manifesté par les joueurs. La seule petite ombre au tableau a été le manque de participation chez les sourds, car je m'attendais à les rencontrer en plus grand nombre. Par contre, pour une première provinciale, c'est quand même très bien réussi. Plusieurs régions du Québec y étaient représentées, dont Montréal, Québec et Victoriaville.

À la fin du tournoi, les trophées ainsi que des prix en argent ont été décernés aux gagnants.

Finalement, si ce tournoi de pétanque a été une première dans le monde des sourds du Québec, il ne sera sûrement pas une dernière, car on se reprendra!



Sur cette photo, on reconnaît dans l'ordre habituel, debout: Mme Jeannette Beaupré, Mme Thérèse Demers, trésorière de Vidéo-Sourds Inc. (Sports), M. Marcel Simonelli, président de la Fédération de la Pétanque du Québec, M. André Beaupré, secrétaire de la F.P.Q., et Mme Goergette Galliano. Devant eux, on reconnaît Serge Martel, président de Vidéo-Sourds Inc., Pierre Petit, directeur de Vidéo-Sourds (Sport), et Gérard Galliano, directeur général de la F.P.Q.

Championnat:

1- **Maurice Caumon**
Jeannette Beaupré
Josée Villeneuve

2- **Claude St-Cyr**
André Letarte
Lucie Martineau

Consolante No 1:

1- **Jos Burrel**
Françoise Nadeau
Jean Lacoste

2- **André Lefier**
Lucien Tremblay
Pierre Valois

Consolante No 2:

1- **Nicole Petit**
Brigitte Larrivée
Chantal Vézina

Consolante No 3:

1- **Denis Berthiaume**
Jean Forest
Suzanne Gagnon

2- **Georgette Galliano**
Lise Simoneau
Manon Goulet

Concours de pointage:

Denis Petit



LORS DE L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE SAISON

Les Tigres de Victoriaville vainqueurs du premier tournoi de la saison 1985-1986



Photographe:
Christian Jodoin

Comme tout le monde le sait la nouvelle saison de ballon sur glace des sourds de la province de Québec a été inaugurée, le 26 octobre dernier, à l'aréna Maurice-Richard de Montréal, alors qu'une dizaine d'équipes, réparties dans trois catégories distinctes, se sont mises en évidence pour le premier tournoi de la nouvelle saison.



par Gilles BOUCHER
organisateur de la journée

On attendait 13 équipes mais seulement 10 ont participé. Vu la date hâtive du premier événement il faut comprendre que ce n'est tout de même pas si mal pour un début d'avoir attiré une dizaine d'équipes. Même que de toutes ces équipes présentes rares étaient les équipes qui comptaient un maximum de 11 joueurs. Plusieurs équipes jouaient à 8 ou 9 joueurs ce qui laisse à penser que tout le monde ne semblait pas encore prêt à inaugurer la nouvelle saison, habitués qu'ils étaient à commencer en novembre ou même en janvier. Somme toute la journée fut couronnée d'un éclatant succès grâce surtout à la collaboration de **LA PRESSE** qui a bien voulu apporter son support à l'organisation du tournoi soit par la composition et l'impression des horaires de la journée remis à tous les joueurs et spectateurs présents et en fournissant une soixantaine de cadeaux remis aux équipes les plus méritantes.

Du tournoi proprement dit le comité organisateur de la journée a voulu innover en organisant un tournoi à la ronde. Pour bien comprendre ce procédé il fallait que toutes les équipes des 3 classes en jeu se rencontrent une fois chacune afin de déterminer les gagnants. Donc chez les hommes il y avait deux classes en lice: «CC» et «C». Chez les dames une seule classe ouverte.

CLASSE HOMMES «CC»:

Les Tigres de Victoriaville, comme toujours

Dans la classe «CC» 5 équipes se disputaient les honneurs: Les Tigres de Victoriaville, les Vétérans, le Rassemblement des Sourds de Charlesbourg (R.S.C.), le A.T.S. et le Club Sportif des Sourds de Montréal (C.S.S.M.). Comme

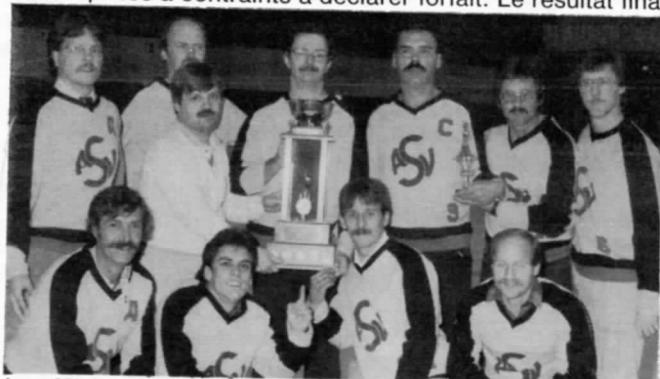


L'équipe championne de la classe «CC», les Tigres de Victoriaville posant fièrement avec le Trophée du CLSM emblème de suprématie du ballon sur glace des sourds du Québec.

tout le monde devait se rencontrer une fois chacun tous ont joué 4 parties et à la fin de la journée le classement final se résumait ainsi: Les Tigres, 3 victoires, aucune défaite et 1 match nul (3-0-1) pour 7 pts; les Vétérans (2-1-1) pour 5 pts; le R.S.C. (2-2-0) pour 4 pts; le A.T.S. (1-2-1) pour 3 pts et finalement le C.S.S.M. fermait la marche avec une fiche de 0-3-1 pour un seul point. Félicitations à l'équipe de Victoriaville pour ce premier succès. Elle sera encore l'équipe à battre cette année après avoir remporté les grands honneurs l'an dernier. Cependant, les Vétérans, bons deuxième, ont promis de leur faire la vie dure. Pour leur triomphe les vainqueurs se sont mérité le trophée de la classe «CC» ainsi qu'une bourse de \$250.

CLASSE HOMMES «C»: **Victoriaville, encore**

Dans l'autre classe («C») considérée moins forte on retrouvait les clubs de Victoriaville, du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc. (C.L.S.M.) et de Québec. Les deux autres équipes qui font habituellement partie de cette catégorie soit la Société Provinciale des Sourds du Québec (S.P.S.Q.) et l'Association des Sourds de Québec (A.S.Q.) brillaient par leur absence. La date hâtive de l'événement ne leur a pas permis de se former une équipe représentative ce qui les a contraints à déclarer forfait. Le résultat final



Luc Michaud, président du CLSM, remet ici un trophée aux champions, le club Victoriaville, pour leur victoire bien méritée dans leur catégorie la classe «C».

de cette catégorie, dont les équipes ont joué 2 parties chacune, se terminait ainsi: (2-0-0) pour Victoriaville, (1-1-0) pour le C.L.S.M. et (0-0-2) pour l'équipe de Québec, qui, avouons-le, n'était pas très bien préparée ayant décidé de participer au tournoi à la toute dernière minute. Félicitations donc aux vaillants porte-couleurs de Victoriaville, qui, bien que renforcés par quelques joueurs de l'équipe des Tigres, ont quand même mérités les grands honneurs. Reste à savoir maintenant s'ils seront capables de répéter leur succès lorsque toutes les autres équipes seront revenues à la compétition. En s'adjudgeant les honneurs les représentants de Victoriaville ont remporté le trophée de la classe «C» et la bourse de \$150. qui s'y rattachait.



Pierre Petit et Guylaine Fiset, du comité d'organisation du Tournoi, remettent ici le trophée de la classe féminine à l'équipe championne du Tournoi le club Vidéo-Sourds après leur magnifique triomphe.

CLASSE DAMES: Vidéo-Sourds sans opposition

Chez les dames ce fut une confrontation à sens unique. Il est dommage que la puissante équipe de Québec (R.S.C.) ne soit pas parvenue à s'organiser pour participer au tournoi car je doute que les représentantes du club Vidéo-Sourds se seraient amusées comme elles l'ont fait avec l'équipe du C.L.S.M. Cette dernière équipe, elle aussi formée à la toute dernière minute, a bien voulu faire honneur mais inexpérimentée et manquant de joueuses elle a bravement baissé pavillon devant sa puissante adversaire en s'inclinant par deux parties à zéro. Dans le premier affrontement l'équipe de Vidéo-Sourds au grand complet ne faisait qu'une bouchée du C.L.S.M. en les massacrant 10 à 0. Seulement 6 joueuses participaient à la rencontre pour le C.L.S.M. Mais pour le deuxième affrontement, consciente de sa supériorité, l'équipe de Vidéo-Sourds acceptait de prêter quelques joueuses à son adversaire pour mieux équilibrer la rencontre et c'est par un score de 3 à 2 qu'elle remporta la deuxième partie. Bravo tout de même aux porte-couleurs du club Vidéo-Sourds pour leur victoire mais nous leur souhaitons un peu plus d'opposition à l'avenir surtout avec l'arrivée en scène du club R.S.C. qui a promis d'être présent aux prochains tournois.



Sur cette photo, on aperçoit l'organisateur en chef de la journée, Gilles Boucher, recevant des mains du président du CLSM, Luc Michaud, une plaque-souvenir en gage d'appréciation au Journal LA PRESSE pour l'aide apportée à l'organisation du Tournoi. Également sur cette photo apparaissent Ghyslaine Fiset et Pierre Petit.

Les prédictions...

Par **JACQUES VADEBONCOEUR**
Président du C.S.S.M.



Pour faire changement, je vous présente cette année les prédictions de quelques-uns de mes collaborateurs, qui vous parleront à leur façon de ce à quoi ils s'attendent au cours de la prochaine saison de ballon sur glace. Vous pourrez vérifier durant la saison s'ils auront dit vrai! En attendant, amusez-vous bien, et bonne chance à tous et toutes!

ATS-Sourds

(Louis Gentile): "Notre objectif, cette année, ce sera de tout balayer sur notre passage. Notre principal objectif sera toutefois de venir à bout des "Tigres" de Victoriaville. Il nous faudra surveiller Jean-Guy Fréchette. Et puisque Dave Hodgson a décidé de prolonger sa carrière d'une autre année avec cette équipe, nous devons nous tenir sur nos gardes. Nous aurons peut-être la chance de notre côté si Mario Gravelle ne se blesse pas et si notre défensive tient le coup."

C.S.S.M.

(Mathieu Larivière, entraîneur de l'équipe): "Avant de sauter dans la classe "CC", nous étions trop forts dans la classe "C", comme l'a montré notre victoire par 2 à 1 contre les "Tigres", malgré leur gros Gaétan Jean. Cela nous a énormément aidés à prendre confiance en nous-mêmes. Et cette année, nous avons remarqué de nouveaux joueurs: Denis Villeneuve et Robert Leduc. J'ai donc pleinement confiance que notre équipe remportera un ou deux tournois cette année, avec moins de punitions. Les équipes à surveiller pour nous: les Tigres et le ATS-Sourds."

RSC-Or

(Benoît Mercier): "Par comparaison avec notre rendement de l'an dernier, notre club sera capable cette année de rafler un ou deux tournois, avec un peu de chance et surtout une forte détermination. Nos leaders sont Daniel Forgues, Lionel Ouellet et Luc Dorval, ainsi que le jeune gardien François Carneau. Avec la chance, nous atteindrons peut-être la 3e place."

Tigres de Victoriaville

(Pierre Despatie): "Au cours de cette nouvelle saison de ballon-balai, notre équipe sera capable de remporter au moins deux tournois, et peut-être plus. A surveiller: le RSC Or et le C.S.S.M., qui pourraient causer une certaine surprise. Nos cinq vedettes cette année seront les mêmes que l'an dernier, soit: Sylvain Goyer, Dave Hodgson, Jean-Guy Fréchette, Michael Diraddo et moi. Et l'équipe à battre pour nous, ce sera les ATS-Sourds, avec Mario Gravelle. C'est à suivre!"

A.S.V.

(Maurice Groleau): "Nous sommes heureux du départ du C.S.S.M., qui était trop fort pour la classe "C". Maintenant, nous pourrions concentrer nos efforts sur Vidéo-Sourd-Sport (anciennement ASQ) et aussi sur RSC Bleu. Avec un peu de chance, je prévois remporter 3 championnats de divers tournois."

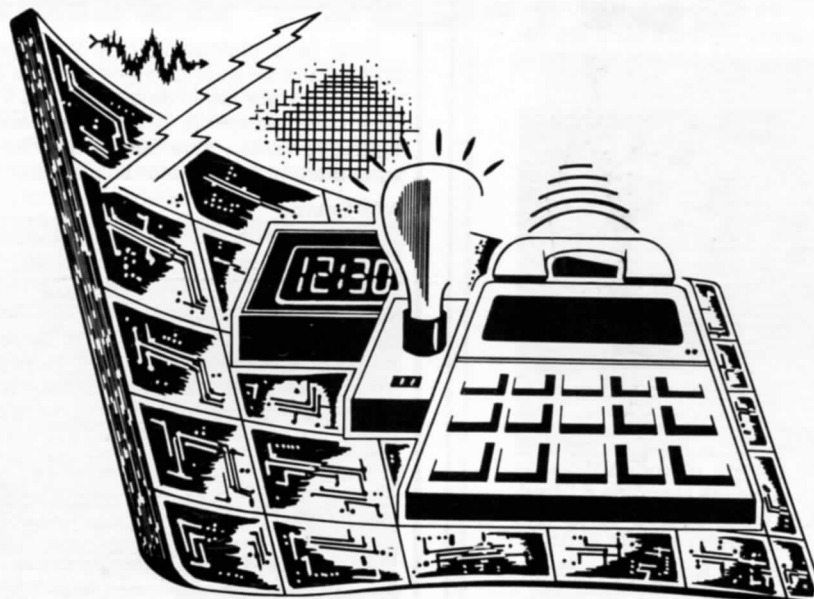
ASQ-Filles

(Patricia Petit): "Comme pour l'an dernier, l'équipe de "Vidéo-Sourds" nous causera des problèmes, sans compter les autres équipes. On ne sait jamais... Fabiola Arsenault et ma sœur Sylvie devront faire leur part pour aider l'équipe à venir à bout de Vidéo-Sourds."

Vidéo-Sourds-Filles

(Pierre Petit): "Nous aurons encore la même équipe que l'an dernier. Avec elles, j'ai confiance de remporter au moins 4 tournois car, avec notre expérience et Jacinthe Meunier en tête, nous avons de très bonnes chances de nous affirmer."

Si non réclamé, retourner à:
l'Association des sourds du
Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 409-A,
Montréal, Qué. H2L 4G9



Un service POUR les handicapés auditifs PAR les handicapés auditifs.

NOUS VENDONS SEULEMENT DES APPAREILS SONORES ET
TÉLÉSCRIPTEURS DE MARQUE RECONNUE

SERVICE ET INFORMATIONS*

Heures d'ouverture:

Montréal

Lundi au vendredi: 13:00 à 21 heures
Samedi: 11:00 à 16:00 heures

Québec

Lundi au vendredi: 16:30 à 21 heures
Samedi: sur rendez-vous seulement

Les Services ATS-Sourd Inc.

(TDD-DEAF Services Inc)

Montréal

65 ouest, de Castelnau, suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS/Voix (514) 272-2629

Québec

2135 boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS (418) 683-3011
Voix (418) 681-5358

**Pour plus d'informations; Voir l'Annuaire 1985 en pages 98, 100, 101, 102, 131 et 134*